Le Canada et le tourisme

Selon la Banque de Commerce canadienne impériale, le Canada est l'un des pays du monde qui attire et fournit à la fois le plus de touristes. Dans sa Lettre commerciale de novembre-décembre, la Banque déclare qu'en 1972, les recettes au poste des voyages internationaux s'élevaient à 1,226 millions, soit presque 28 p. cent de la totalité des recettes au chapitre des services dans la balance des paiements. Comparativement aux chiffres des exportations de marchandises, les recettes au poste des voyages sont venues au troisième rang, après l'automobile et ses pièces de rechange d'une part, et la pâte de bois et le papier journal d'autre part. Au poste des recettes provenant des visites de non-résidents, le Canada vient au huitième rang après les États-Unis, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et la France (ex aequo) et la Grande-Bretagne.

En raison toutefois du haut standard de vie dont jouit le Canada, ainsi que du penchant des Canadiens pour les voyages à l'étranger, notre pays tend généralement à enregistrer un déficit au poste des voyages. Les dépenses des Canadiens à ce titre se sont chiffrées à 1,456 millions en 1972, entraînant un déficit de 230 millions. Le chiffre estimatif de 9.8 millions de touristes canadiens qui ont visité les États-Unis a représenté près de 70 p. cent des visiteurs étrangers aux États-Unis et a ainsi contribué pour plus de 900 millions de dollars à l'économie américaine. Sur le plan international, le Canada s'est rangé troisième, après les États-Unis et l'Allemagne, en ce qui a trait aux dépenses totales des nationaux voyageant à l'étranger.

En 1972, plus de 95 pour cent des touristes visitant le Canada y sont venus des États-Unis. Les 14.6 millions d'Américains qui ont séjourné une nuit ou plus au Canada v ont laissé plus de 1 milliard de dollars de recettes. Le Canada a ainsi recueilli environ 20 p. cent des dépenses faites par les Américains pour leurs voyages en pays étrangers, ce qui représente le plus fort pourcentage à ce chapitre. En 1972 également, 635,000 touristes venant d'outre-mer ont visité le Canada, où ils ont dépensé près de 204 millions. De ce nombre, 40 p. cent environ étaient originaires du RoyaumeUni et 14 p. cent, de l'Allemagne. Une proportion appréciable de visiteurs sont également venus de la France, des Pays-Bas, du Japon et de l'Italie.

A cause de l'excédent de l'ensemble de la balance commerciale, le Canada n'a pas donné au développement du tourisme la priorité que lui accordent beaucoup d'autres pays. Il existe cependant plusieurs facteurs indiquant que le Canada pourrait devenir un lieu de prédilection pour les touristes, du fait surtout d'avoir comme voisin les Etats-Unis, pays qui fournit le plus de voyageurs au monde. En réalité, il a été prouvé par l'expérience que le compte des voyages est généralement moins sensible à l'âpreté de la concurrence internationale que l'est le compte de maints autres biens et services offerts par le Canada. Au cours de la dernière décennie, le taux d'accroissement annuel des recettes provenant du secteur touristique a été plus élevé que celui du revenu provenant de l'ensemble des exportations de biens et services. L'accroissement des recettes de voyage a été non seulement rapide, mais également stable.

Les agences fédérales et provinciales collaborent actuellement avec le secteur touristique en ce qui a trait aussi bien à la publicité faite pour le Canada à l'étranger qu'à l'installation de lieux d'attractions et d'aménagements propres à attirer les visiteurs. Jusqu'à ces dernières années, le principal effort du Gouvernement fédéral en matière de promotion du tourisme vers le Canada se faisait par le truchement de l'Office de tourisme du Gouvernement canadien, qui avait été créé en 1934. Vers le milieu des années 60, on en vint à se rendre compte que l'on pourrait faire davantage au niveau fédéral. C'est ainsi que fut créée, le 1er janvier 1968, la Direction générale du tourisme, relevant du ministère de l'Industrie et du Commerce: cette Direction groupe l'Office de tourisme du Gouvernement canadien, responsable de la promotion des voyages, et la Direction de l'industrie touristique qui, elle, est chargée de la coopération avec cette industrie. La Conférence fédérale-provinciale annuelle sur le tourisme sert de centre de coordination des activités auprès des autorités provinciales, cependant que le Conseil consultatif de tourisme, formé de

spécialistes en la matière, transmet aux autorités fédérales et provinciales les opinions de ce secteur. En vertu du programme actuel de l'Office, de vastes campagnes de publicité et de relations publiques, pour lesquelles on fait un usage massif de tous les média d'information: télévision, films documentaires, radio et imprimés, s'adressent au marché américain et, à un degré moindre, à d'autres marchés. On met de plus en plus l'accent sur la promotion des voyages de groupe et des congrès. L'Office de tourisme du Gouvernement canadien prend également part à de nombreuses manifestations sportives et touristiques aux États-Unis, de même qu'il organise, dans de nombreux pays, des réunions d'information pour les agences de voyage. Toutes les dix provinces ainsi que les deux Territoires ent aussi établi des programmes destinés à promouvoir le tourisme.

Des projets de recherche favorisant la venue de visiteurs internationaux sont actuellement en voie d'élaboration par les autorités touristiques fédérales et provinciales.

Don anonyme au Ballet National du Canada

Le Ballet National du Canada a reçu un don de \$75,000 d'un ressortissant des États-Unis qui a demandé à rester anonyme.

La compagnie usera des fonds comme bon lui semblera. En offrant ce cadeau, le bienfaiteur a précisé qu'il le faisait en reconnaissance des réalisations de plus en plus admirables du Ballet National du Canada.

M. Ian H. McLeod, président du conseil du Ballet National, qui a accepté le don, a déclaré: "La générosité extraordinaire de ce donneur est sans précédent dans l'histoire de notre troupe. Nous espérons tous ici que ce geste réconfortant de philantropie incitera d'autres personnes à reconnaître le haut niveau de qualité artistique réalisé par notre compagnie et à nous accorder leur appui en conséquence. Nous sommes profondément obligés envers cette personne."

Le don de \$75,000 porte le total des fonds réunis par le Ballet pour la saison de 1973-1974 à plus de \$280,000. L'objectif à atteindre pour le 30 juin est de \$500,000.